



REUNION DE BUREAU DU 21 DECEMBRE 2017

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Marc et Anita Landré, Odile et Philippe Thénot, Jean-Pierre et Murielle Cocu, Bruno Lefort, Dominique Hirgorome, Christian Desbois.

Deux démissions ont été adressées au Président : William Mellet (secrétaire adjoint) et Daniel Noret (membre).

Le Président nous a fait lecture du courrier de William et nous informe qu'il lui fera un courrier en réponse tout en regrettant une telle décision.

Philippe souhaite lui écrire également.

Marc propose d'intégrer Bruno dans la composition du bureau. Adopté.

ALEVINAGE :

La pisciculture de la Morinière (Pajon) ne peut pas faire l'alevinage. Par contre, nous avons la possibilité d'acheter des poissons à notre fournisseur de goujons : Pisciculture Marié.

Marc nous donne le détail des tarifs de vente qui sont à peu près identiques à ceux de Bertrand Pajon.

Après discussion il est décidé d'aleviner après le 31 Janvier 2018 et de passer commande à ce second fournisseur.

RV avec M. SENOTIER :

Marc a rencontré M. JL Sénotier à Combleux pour évoquer les problèmes de navigation sur le canal et la cohabitation avec les pêcheurs.

Ils se sont mis d'accord pour organiser une réunion en Janvier ou Février avec tous les acteurs qui utilisent le canal pour évoquer les besoins et les contraintes de chacun.

AGREMENTS DES GARDES :

Marc nous informe avoir reçu l'agrément pour Casimir Simoès.

REUNION DES PRESIDENTS LE 18 NOVEMBRE 2017 :

La vente des cartes de pêche est en légère baisse pour cet exercice : - 1,6 %. Pour Le Brochet, Micheline dit que les effectifs sont stables.

A partir de 2019, il n'y aura plus besoin de relever les dépositaires et plus de ristournes à donner. Ce sera la Fédération qui gèrera directement.

La Fédération va vérifier certaines comptabilités dont la nôtre.

Marc nous donne lecture des diverses dates retenues pour les manifestations de la Fédération.

CLASSES DU MILIEU AQUATIQUE :

Une sixième école s'est manifestée. (Saint Jean de Bray).

Marc a trois dossiers complets pour le renouvellement des agréments. (Anita, Odile et Philippe) affaire à suivre.....

Michel Durey n'a pas répondu et Daniel Noret a démissionné.

Nous n'avons toujours pas les documents de la Fédération qui sont obligatoires afin de pouvoir inscrire les enfants gagnants de chaque classe. (Autorisations parentales, etc.... à remettre le jour de la formation).

Marc doit faire un courrier à la Fédé en ce sens.

DIVERS :

La mairie de Chécy nous remercie pour le don de 50 euros pour le Téléthon.

Marc a fait le renouvellement de l'abonnement à la revue « le pêcheur de France ».

Anita demande qu'il soit acheté des pins ou autres pour remettre aux enfants des classes. Voir ce qui peut être fait pour la prochaine réunion.

Prévoir de faire un atelier pour l'inventaire et la remise en état du matériel (lignes, cannes) avant d'emmener les enfants pêcher au canal.

Jean-Pierre et Christian ainsi que Marceau et Philippe se sont proposés pour faire ce travail. A faire en début d'année.

Travaux de nettoyage :

- 10 février au terrain rue du Moulin d'Avaux.
- 20 Janvier aux Ruets (discussion encore autour de ce lot de pêche car nous n'avons toujours pas de convention.....). affaire à suivre.

Prochaine réunion le : 17 JANVIER 2018